



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département de l'Eure

**COMMUNE de THIBERVILLE**

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 23/03/2023

Date d'affichage : 03/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le trente mars, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune **de THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, Mme Héléne RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents excusés : M. José VAREA NAVARRO, Mme Sandrine HUSSON,

Mme Véronique CAREL.

Étaient absents non excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : M. José VAREA NAVARRO en faveur de Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, Mme Véronique CAREL en faveur de M. Didier LANGEARD.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Héléne RICHARD LECUYER.

**OBJET : Remplacement des mains courantes du Stade Jean Voisin : adoption du projet et plan de financement**

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet relatif au remplacement de la main courante du stade Jean Voisin

Le coût de ce projet est estimé à 29 006,84 euros hors taxes (34 808,21 € T.T.C).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (par 17 Voix Pour) :

- autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du District du Football de l'Eure ou toute autre instance susceptible d'apporter un concours financier.
- adopte le plan de financement suivant :

Dépenses H.T		Recettes H.T	
Main courante	29 006,84 €	District (80%)	23 200 €
		Autofinancement	5 806,84 €
<b>Total</b>	<b>29 006,84 €</b>	<b>Total</b>	<b>29 006,84€</b>

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette opération.
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 03/04/2023

Pour extrait certifié conforme  
La secrétaire de séance, Mme  
Hélène RICHARD LECUYER.



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

